

BIRBA FORMATIONS

Prépa en ligne Wathsapp : 70 18 75 75

Session de Formation Préparatoire. **Sujet N°04**

...Greffier et Secrétaire des Greffes et Parquets..

Première Partie : SPECIALITE

- 01) A qui doit-on adresser une demande de Bulletin N°3 du Casier judiciaire pour une personne née au Burkina Faso ?
- a) au Procureur du Faso près le Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance ;
 - b) Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance ;
 - c) Au Président de la Cour d'Appel de Ouagadougou ;
 - d) A ou B
 - E) A, B ou C
- 02) L'Ordonnance de prise est un document livré à la femme salariée de la Fonction publique attestant qu'elle a en charge des mineurs dans la limite de six enfants qui ne sont pas âgés de plus de 15 ans sauf s'ils poursuivent des études (dans ce cas l'âge est porté à 20 ans) ou s'ils sont en apprentissage (l'âge est porté à 17 ans).
- a) Vrai
 - b) Faux
- 03) A qui doit-on adresser une demande de Bulletin N°1 du Casier judiciaire pour une personne née au Burkina Faso ?
- a) au Procureur du Faso près le Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance de la personne concernée ;
 - b) Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance de la personne concernée ;
 - c) Au Président de la Cour d'Appel de Ouagadougou ;
 - d) A ou B
 - E) A, B ou C
- 04) Quel document n'est pas joint à la demande (portant timbre fiscal de 200 F) de l'ordonnance de prise en charge adressée au Président du Tribunal de Grande Instance (TGI du domicile de l'intéressée) par la femme salariée de la Fonction publique ?
- a) La Carte nationalité d'identité de la demanderesse ;
 - b) Les extraits d'acte de naissance des enfants mineurs (dont la prise en charge est demandée) ;
 - c) Certificat de vie ou de scolarité des enfants ci-dessus cités ;
 - d) Le Certificat de non-paiement de la CNSS ;
 - e) Une déclaration du père renonçant aux allocations familiales.
 - f) Le Certificat de nationalité du père.
- 05) Pour demander une rectification administrative d'acte d'état civil, l'intéressé (e) doit
-

joindre à sa demande timbrée à 200 F (timbre fiscal) une copie de l'acte à rectifier et un document justifiant la rectification demandée. Cette demande doit être adressée :

- a) au procureur général du Faso ;
- b) Procureur du Faso près le TGI du lieu de naissance ;
- c) Président du TGI du lieu de naissance ;
- d) Au Préfet du département de naissance.
- e) Au Maire du lieu de naissance.

06) Quels sont les actes constitutifs de la demande de Certificat d'hérédité ?

- a) La Carte nationale d'Identité (ou pièce d'identité équivalente) du demandeur ;
- b) Une demande timbrée émanant de l'un des héritiers majeurs ou du représentant légal (pour les héritiers mineurs) et la Carte nationale d'identité de deux témoins majeurs ayant connus le défunt ;
- c) L'Acte de décès du défunt et l'acte de mariage du défunt (si le défunt était marié) ;
- d) Le ou les de naissances du ou des enfants du défunt.
- e) A, B et C à la fois.
- F) A, B, C et D à la fois.

07) A qui doit-on adresser une demande de dispense ou d'abréviation de délai de publication de bans (délai de publication du projet de mariage) ?

- a) au Président du Tribunal de Grande Instance ;
- b) Au Maire de la Commune ;
- c) Au Procureur du Faso ;
- d) Au Tribunal départemental du lieu de naissance.

08) Les jugements déclaratifs ou supplétifs ne peuvent être annulés ou rectifiés que par une autre jugement (Article 125 du Code des Personnes et de la Famille)

- a) Vrai
- b) Faux

09) Les époux qui sont mariés sur un régime matrimonial peuvent demander à changer de régime, s'ils ont vécu au moins deux ans avec l'ancien régime et si le changement est dans l'intérêt de la famille.

- a) Vrai
- b) Faux

10) A qui doit-on adresser une demande de Bulletin N°3 du Casier judiciaire pour une personne née hors du Burkina Faso ou de nationalité étrangère ?

- a) au Procureur du Faso près le Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance ;
- b) Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance ;
- c) Au Président de la Cour d'Appel de Ouagadougou ;
- d) A ou B
- E) A, B ou C

11) Combien de régimes matrimoniaux existe-t-il au Burkina Faso ?

- a) deux
- b) trois
- c) quatre
- d) cinq

12) Trouvez l'intrus parmi les régimes matrimoniaux au Burkina Faso ?

- a) Communauté de biens
- b) séparation de biens
- c) Régime conventionnel
- d) Régime traditionnel
- e) A et B seulement

13) A qui doit-on adresser une demande d'autorisation parentale ?

Préparation intensive aux Concours : Greffiers + Secrétaires des Greffes et Parquets

- a) au Président du Tribunal de Grande Instance du domicile ;
- b) Au Maire de la Commune ;
- c) Au Procureur du Faso ;
- d) Au Tribunal départemental du lieu de naissance.

14) A qui doit-on adresser une demande de Certificat d'hérédité ?

- a) au Président du Tribunal départemental ;
- b) Au Président du Tribunal d'Arrondissement ;
- c) Au Président du Tribunal de Grande Instance ;
- d) A ou B
- E) A, B ou C

15) A qui doit-on adresser une demande de Bulletin N°2 du Casier judiciaire pour une personne née au Burkina Faso ?

- a) au Procureur du Faso près le Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance de la personne concernée ;
- b) Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance du ressort territorial de lieu de naissance de la personne concernée ;
- c) Au Président de la Cour d'Appel de Ouagadougou ;
- d) A ou B
- E) A, B ou C

16) En matière pénale, est punissable :

- a) la tentative de crime
- b) la tentative de contravention
- c) A et B
- d) Aucune

17) La constatation des infractions et la recherche des preuves font parties des attributions :

- a) de la police judiciaire
- b) des notaires
- c) des avocats
- d) des juges civils
- e) des Greffiers

18) L'amende est :

- a) une peine prévue pour les contraventions commises
- b) une peine de prison prévue pour les délits commis
- c) une peine de prison prévue pour les crimes commis
- d) A et B
- E) A, B et C

19) La formation de jugement du tribunal correctionnel est composée :

- a) Président, Procureur du Faso, Greffier
- b) Président, Procureur du Faso
- c) Procureur, Greffier
- d) Président, Greffier

20) Dans une formation de jugement civil et pour certaines matières qui ne doivent pas être communiquées au parquet, le tribunal civil est légalement composé :

- a) du Président et du greffier
- b) du Président et du Procureur du Faso
- c) du Président et du Juge d'instruction
- d) A, B ou C selon le cas.

21) En matière pénale, la préméditation est :

- a) une circonstance aggravante
- b) une circonstance atténuante
- c) une circonstance ni aggravante, ni atténuante
- d) aucune des réponses

22) La présence du ministère public est obligatoire aux audiences publiques des juridictions burkinabè :

FORMATEURS : M. BIRBA, Me TAPSOBA, M. SIMPORE, M. FOROGO, M. COMPAORE

a) Vrai

b) Faux

23) Un greffier ad hoc :

- a) est une personne choisie pour suppléer exceptionnellement la fonction de greffier pour une circonstance donnée
- b) est un greffier professionnel qui accomplit ses tâches tous les jours
- c) est un avocat qui joue le rôle de greffier
- d) un procureur du Faso qui décide à tout moment de remplacer le greffier à son travail

24) Une audience à huis clos est celle :

- a) qui se tient hors la présence du public
- b) qui se tient avec le public dans une salle close
- c) qui se tient en dehors de la salle d'audience du siège de la juridiction
- d) qui se tient conformément au principe de publicité des audiences publiques

25) Une décision dont la peine fixée est assortie de sursis est une décision

- a) qui être exécutée dans son entièreté
- b) qui doit être exécutée à moitié
- c) dont l'exécution est suspendue
- d) dont l'exécution dépend de la volonté de la personne condamnée

26) Une personne mise en examen par le juge d'instruction :

- a) peut bénéficier d'une liberté sous caution
- b) ne peut pas bénéficier d'une liberté sous caution

27) La conservation des scellés dans le cadre de la procédure pénale :

- a) Est une attribution du greffier en chef, chef de greffe
- b) est une attribution du greffier d'instruction
- c) est une attribution greffier de la juridiction commerciale

28) Le tribunal de commerce se compose à l'audience, dans certains domaines spécifiques :

- a) d'un Président, magistrat, de deux juges consulaires, du ministère public, d'un Greffier
- b) du Président, du Greffier
- c) du Président, du juge d'instruction, du Greffier
- d) du Président, des juges consulaires, du Procureur du Faso

29) La saisine du juge d'instruction se fait exclusivement par le réquisitoire introductif du Procureur du Faso :

- a) Vrai
- b) Faux

30) Le juge d'instruction peut être saisi par une plainte avec constitution de partie civile.

- a) Vrai
- b) Faux

31) Le juge d'instruction instruit à charge et à décharge.

- a) Vrai
- b) Faux

32) Le tribunal du travail se compose à l'audience :

- a) d'un président, magistrat, d'un greffier
- b) d'un président, du ministère public, du greffier
- c) d'un président, de deux assesseurs, du ministère public

Préparation intensive aux Concours : Greffiers + Secrétaires des Greffes et Parquets

d) d'un président, magistrat, de deux assesseurs dont un employeur et un travailleur, d'un greffier

33) Le tribunal départemental ou d'arrondissement se compose :

- a) d'un président, d'un greffier
- b) d'un président, de deux assesseurs titulaires et de deux assesseurs suppléants, d'un secrétaire et d'un secrétaire suppléant
- c) d'un président, du ministère public, d'un greffier

34) Le tribunal départemental ou d'arrondissement est compétent pour connaître

- a) des situations non contentieuses relevant de l'état des personnes : jugements supplétifs d'actes de naissance, de mariage, de décès et certificats d'hérédité
- b) des litiges en matière pénale
- c) des litiges en matière civile et commerciale dont le taux évalué en argent est supérieur à trois cent mille (300 000) francs CFA
- d) des litiges concernant le certificat de nationalité

35) Constituent des actes de terrorisme

- a) la prise d'otage, les infractions contre l'aviation civile, les navires, les plateformes fixes, et tout autre moyen de transport collectif
- b) embaucher, sanctionner ou licencier une personne
- c) le traitement des personnes s'adonnant aux stupéfiants

36) Le terme « greffier » désigne :

- a) le corps des greffiers
- b) l'emploi de la catégorie B du corps des greffiers
- c) la fonction de "greffier" audiencier
- d) l'ensemble des trois (03) emplois du corps des greffiers
- e) a, b, c d et d

37) La police judiciaire comprend :

- a) Les officiers de police judiciaire
- b) Les agents de police judiciaire
- c) les fonctionnaires et agents auxquels sont attribuées par la loi certaines fonctions de police judiciaire
- d) a, b et c
- e) Aucune bonne réponse

38) On peut dire qu'il y a crime ou délit flagrant dans ces cas suivants :

- a) le crime ou le délit qui se commet actuellement
- b) le crime ou le délit qui vient de se commettre
- c) a et b
- d) aucune bonne réponse

39) Le juge d'instruction peut délivrer contre une personne impliquée dans un crime commis et dans le cadre de la procédure d'instruction :

- a) un mandat de comparution
- b) un mandat d'amener
- c) un mandat d'arrêt
- d) un mandat de dépôt
- e) a, b, c et d

40) Dans un jugement pénal, le greffier note de « évisu » et de « auditu » toutes les déclarations à l'audience :

- a) Vrai
- b) Faux

Deuxième Partie : CULTURE GENERALE

- 41) Le Burkina Faso compte actuellement 27 Tribunaux de Grande Instance.
a) Vrai b) Faux
- 42) Comme on connaît ses saints, on les adore veut dire :
a) Il ne faut adorer que les saints que l'on connaît.
b) Il faut traiter chacun selon son caractère.
c) C'est en priant chaque jour qu'on honore ses saints
- 43) Qu'est-ce qu'un arriviste ?
a) Qui réussit b) Qui est ambitieux
c) Qui va arriver d) Qui vient d'arriver
- 44) On écrit :
a) Les averses se sont succédées, coupées de brefs moments ensoleillés
b) Les averses se sont succédés, coupées de brefs moments ensoleillés
c) Les averses se sont succédé, coupée de brefs moments ensoleillés
d) Les averses se sont succédé, coupées de brefs moments ensoleillés
- 45) Compléter correctement la phrase suivante : « ... blessé, il est ... à venir. »
a) quoique ; près b) quoi que ; près c) quoi que ; prêt d) quoique ; prêt
- 46) Indiquer laquelle de ces phrases est correctement orthographiée à l'impératif ?
a) saute et court b) sautes et cours c) saute et cours d) sautes et court
- 47) Qui est le Garde des Sceaux ?
a) le Ministre des Finances b) le Ministre de la Justice
c) le Ministre des Affaires Étrangères d) le Ministre de la Culture
- 48) « La maternité sise Rue de l'Enfance » Dans cet énoncé « sise » est le participe passé de :
a) seoir b) situer c) siser d) asseoir
- 49) On écrit :
a) Il nous faut 1,5 mètres de corde c) a ou b au choix
b) Il nous faut 1,5 mètre de corde d) a ou b selon le contexte
- 50) On écrit :
a) Que de larmes j'ai vu couler ! b) Que de larmes j'ai vu coulées !
c) Que de larmes j'ai vues couler ! d) Que de larmes j'ai vues coulées !
- 51) Dans un poème, la disposition des vers de type : AB-AB est appelée :
a) Rimes croisées b) Rimes suivies
c) Rimes embrassées d) Rimes suivies
- 52) Le professeur a déclaré : « Les explications reprendront demain ».
Le passage au style indirect donne : « Le professeur a déclaré que les explications..... »
a) reprendront demain c) reprendront le lendemain
b) reprendraient le lendemain d) reprendraient demain
- 53) Dans la phrase « Les élèves ont corrigé l'exercice », le verbe est dit

Préparation intensive aux Concours : Greffiers + Secrétaires des Greffes et Parquets

- a) passif
- b) intransitif
- c) transitif indirect
- d) transitif direct

54) Compléter correctement la phrase suivante : "Nous avons ... la bière que nous avons ..."

- a) bus achetée
- b) bu acheté
- c) bu achetée
- d) bue achetée

55) Après la pluie, le beau temps veut dire :

- a) La joie succède à la tristesse, le bonheur succède au malheur.
- b) Il pleut toujours avant que le soleil ne brille.
- c) Les jours se suivent mais ne se ressemblent.

56) Il n'est pire eau que l'eau qui dort veut dire :

- a) Il faut se méfier des personnes d'apparence inoffensive
- b) Il vaut mieux agir que de ne rien faire
- c) Il ne faut jamais regarder son reflet dans une eau dormante.

57) Pierre qui roule n'amasse pas mousse veut dire :

- a) On ne s'enrichit pas en changeant constamment de pays ou de situation.
- b) Il faut rester dans le droit chemin si l'on ne veut pas se faire salir.
- c) Il vaut mieux avancer que rester sur place.

58) Il y a loin de la coupe aux lèvres veut dire :

- a) Il peut arriver bien des événements entre un désir et sa réalisation.
- b) Il ne faut pas attendre de remerciements rapides après une bonne action.
- c) On peut se blesser avec un récipient en verre.

59) Tous les goûts sont dans la nature veut dire :

- a) Les végétariens apprécient les saveurs.
- b) Les produits de la terre permettent à chacun de manger à sa faim.
- c) Chacun a des préférences, elles sont aussi respectables les unes que les autres

60) Quelle est la phrase correctement orthographiée ?

- a) Vous avez été très convainquant.
- b) Ton opinion différant de la mienne, nous ne nous comprendrons jamais.
- c) Cette attitude provoquante est déplaisante
- d) C'est en intrigant qu'il a obtenu cette nomination

FIN du Sujet n°04 de

Prépa Greffier + Secrétaire des Greffes et Parquets

Les Grands destins se méritent et ça se préparent.

